FDC 4° 32015 A.
Case
fnc
25464

CONFESSION GÉNÉRALE

DE M. LE COMTE DE MIRABEAU.

PAR M. SULEAU.

NÉCROLOGIE.

Quomodò cecidit vir ille qui ſalvum faciebat populum Iſraël ?
Comment eſt mort celui qui ſauva tant de fois Iſraël ?

TEL eſt le texte que les panégyriſtes de Riquetti réſervent à cet homme vraiment extraordinaire qu'une mort rapide vient d'enlever.

Aujourd'hui qu'il n'eſt plus, les paſſions doivent ſe taire & le juger de ſang froid. Que la palme du talent croiſſe & s'éleve auprès de ſa tombe ; comme orateur, comme philoſophe, il la mérite : mais gardons-nous de couronner en lui le citoyen, l'homme privé, ou l'homme d'état ; ce ſeroit une profanation.

L'analyſe des ingrédiens qui compoſoient

THE NEWBERRY LIBRARY

cet assemblage monstrueux prouvera suffisamment que, sous ces derniers rapports, il n'y a aucun droit. Je contracte donc l'engagement solennel de faire le procès à la mémoire de Mirabeau, c'est-à-dire, de renouveler à son égard cette sublime loi des Egyptiens qui traînoit les rois au tribunal de la nation, lorsque la mort les avoit frappés. Traiter un député en souverain, c'est lui rendre les honneurs qui lui sont dus.

Quant à présent, amusons nous de la puérile sollicitude de nos démocrates sur le lieu de sa sépulture.

Où placera-t-on ce grand saint? Voilà l'initiale & le point de ralliement des conversations du jour.

Si vous consultez Villette, Sainte-Genevieve ne peut se passer de Riquetti.

Si vous en croyez le département de Paris, cette nouvelle châsse de la liberté françoise n'appartient qu'à Sainte-Genevieve.

Si vous écoutez Goupil, les cendres du monarque des faubourgs doivent se mêler à celles de Louis XIV.

Si vous interrogez les sections, c'est au champ de la fédération, c'est sous l'autel de la patrie qu'il faut ensevelir les ruines de ce grand homme (pétition plus raisonnable que les deux premieres, en ce qu'isolant Riquetti,

elle ne laiſſe à perſonne l'incommodité du voiſinage).

Revenons à celle de M. Goupil ; en voici, je crois, la ſubſtance.

« Quand l'Angleterre perdit Newton, elle » plaça ſes triſtes reſtes parmi les tombeaux » de ſes rois. Le parlement d'Angleterre prit le » deuil ; je laiſſe à votre prudence, meſſieurs, » à décider, d'après l'exemple de cette nation » libre, ce que les circonſtances & nos mœurs » politiques ou religieuſes nous permettent en » cet inſtant ».

Comme M. Goupil, je penſe que S. Denis doit être le dernier gîte de Mirabeau ; mais ſa pétition eſt mal motivée. N'auroit-il pas mieux fait de dire :

« Meſſieurs, lorſque l'Angleterre perdit Gar- » rick, elle plaça ſes triſtes reſtes parmi les » tombeaux de ſes rois. Honoré Riquetti s'étant » montré le Roſcius de la France & de cette « auguſte aſſemblée, je réclame pour lui le » même honneur ».

Pour rendre l'analogie plus frappante, j'aurois ajouté : Garrick excella dans les deux genres : Riquetti fut univerſel. Garrick ſurpaſſa le Kain dans le tragique, & ſe montra dans la Comédie le rival heureux de Préville : Mirabeau joua preſque à lui ſeul la Tragédie du

6 octobre, & remplit vingt rôles différens dans la farce repréſentée à l'aſſemblé nationale, ſous le titre : *La députation des quatre parties du monde.*

Enfin il eut ſur Garrick cette ſupériorité, qu'après avoir joué les valets à Verſailles, les financiers à Paris, les raiſonneurs à Aix, les marchands dans ſon tour de France, il joùa les rois à Potſdam, les tyrans dans ſa famille, les confidens dans les petits appartemens du duc l'infame, & les peres nobles à la tribune.

Frappée de la juſteſſe de la comparaiſon, l'aſſemblée nationale auroit décrété l'impreſſion de ce diſcours, & le journal logographe ſe ſeroit hâté de le livrer au public, en m'honorant de la parentheſe accoutumée (*applaudi*).

Les deux pieces ſuivantes m'ont paru curieuſes ; l'une eſt la confeſſion générale de Mirabeau in articulo mortis ; *l'autre eſt ſon teſtament, tel qu'il a été rédigé en préſence de M. le comte de la Marck. Je laiſſe à mes lecteurs l'embarras de ſavoir comment elles me ſont parvenues.*

CONFESSION

D'HONORÉ RIQUETTI MIRABEAU.

MIRABEAU.

Nous ſommes ſeuls! encore quelques inſtans, & je n'exiſterai plus que dans le reſſouvenir des hommes. Que ces derniers momens ſoient conſacrés à l'aveu des foibleſſes qui ont paru ternir quelquefois l'éclat de ma vie!

L'ÉVEQUE D'AUTUN.

Qu'exigez-vous?

MIRABEAU.

Que l'ami ſe taiſe, & que le prélat m'écoute.

J'avois à peine quinze ans, que j'oſai conſpirer contre les jours de mon pere. Il m'avoit donné la vie : ce crime ne pouvoit s'expier que par une mort cruelle. Mes mains préparent le breuvage homicide ; mes mains alloient le porter à ſes levres . . . un domeſtique vigilant détourna le coup, & conſerva à la ſociété le plus tendre & le plus vertueux des peres.

Cet attentat ne reſta pas impuni. Transféré, d'ordre du roi, dans le château de la Geole, ma haîne ne devint que plus implacable, & s'exhala dans des libelles atroces.

Rendu à la liberté, je me jetai aux genoux

de mon pere, non pour rentrer dans ſon ſein, mais dans l'eſpérance de porter le flambeau des diſcordes domeſtiques juſqu'au milieu de ma famille. Ce projet affreux réuſſit ; & ma mere, calomniée par moi dans ſon honneur, dans ſa réputation, perdit tout à coup l'eſtime & l'amour de ſon mari.

A ces deux victimes, j'en ajoutai bientôt une troiſieme. La fille du marquis de Marilane joignoit à l'éclat d'un grand nom les charmes de l'innocence & de la beauté. Le même jour la vit ſéduite, déshonorée, & condamnée a choiſir entre la captivité des cloîtres & la honte de s'unir à moi.

L'ÉV. D'AUTUN.

Se peut-il ?

MIRABEAU.

Celui qui a tout oſé ſaura tout révéler.

Je m'accuſe de plus d'avoir ſuborné au château d'If la nommée Mouret, femme du cantinier ;

De lui avoir donné des baiſers âcres ;

De l'avoir brouillée avec ſon mari ;

D'avoir volé à celui-ci 4000 liv.

L'ÉV. D'AUTUN.

Ah ! mon frere !

MIRABEAU.

D'avoir fait évader la femme Mouret.

D'avoir preſque aſſaſſiné ſon mari, dans un

inſtant où la foibleſſe de ſa ſanté ne lui permettoit pas de ſe défendre,

Je m'accuſe d'avoir enlevé la femme du premier préſident de la chambre des comptes de Beſançon.

De m'être lâchement caché dans une cheminée, pendant que des archers envoyés à ſa pourſuite s'emparoient d'elle.

Je m'accuſe d'avoir pris la fuite dans un combat entre les corſes & l'armée françoiſe, où je ſervois ſous le nom de *Pierre Buffiere*. Pendant l'action, je déſertai, emportant avec moi le butin de ma compagnie, que j'avois volé.

L'ÉV. D'AUTUN.

Ah ! mon frere !

MIRABEAU.

Je m'accuſe d'avoir, entre mille autres filouteries littéraires, eſcroqué un excellent libelle intitulé : *Conſidérations ſur l'ordre de Cincinnatus.*

D'avoir abuſé de la confiance de M. de Champfort, en faiſant copier, à ſon inſçu, un manuſcrit tiré de la bibliotheque du prince de Condé.

Je m'accuſe d'avoir, lorſque je demeurois rue de la Huchette, volé une montre d'or à mon perruquier.

L'ÉV. D'AUTUN.

Ah ! mon frere !

MIRABEAU.

Je m'accuſe d'avoir crocheté & volé la malle de mon domeſtique.

L'ÉV. D'AUTUN.

Ah ! mon frere !

MIRABEAU.

Je m'accuſe d'avoir abuſé de la ſignature de ma mere, en faiſant eſcompter, à mon profit, des lettres de change que ſes propres beſoins l'avoient forcée de ſouſcrire ; infidélité qui la plongea dans les cachots de l'hôtel de la Force.

Je m'accuſe d'avoir filouté à un avocat du Brabant 70,000 liv.

D'avoir volé au public 60,000 liv., en lui promettant un bon JOURNAL DES ÉTATS GÉNÉRAUX, auquel je n'ai ſubſtitué depuis, qu'à mon corps défendant, de ſottes LETTRES A MES COMMETTANS.

D'avoir reçu, tant pour moi que pour ma ſociété, 800,000 liv. pour défendre le pacte de famille entre l'Eſpagne & la France.

D'avoir reçu un million de la caiſſe d'eſcompte, pour lui aſſurer la garantie du roi & de la nation.

D'avoir reçu trois millions pour favoriſer l'émiſſion des aſſignats.

L'ÉV. D'AUTUN.

Ah ! mon *cher* frere !

MIRABEAU.

Je m'accuſe d'avoir, dans un moment d'orgueil & d'ambition, demandé que les miniſtres du roi ſiégeaſſent dans l'aſſemblée des états avec voix délibérative.

D'avoir chanté la palinodie toutes les fois que mon intérêt l'exigeoit.

D'avoir mis à prix la tête de M. Mounier.

D'avoir eu l'impudence de propoſer à M. Suleau d'aſſurer la ſienne à des conditions qui l'auroient défiguré au point d'en faire preſque mon complice.

D'avoir, de concert avec Philippe Ravaillac, machiné la conſpiration du 6 octobre.

D'avoir propoſé à l'aſſemblée de décréter que la perſonne de la reine n'étoit pas inviolable.

D'avoir apoſté dans des défilés de la manufacture de Sevres, des brigands pour aſſaſſiner *le banbin* Louis XVI.

D'avoir ſuggéré le premier aux jacobins, l'idée d'entretenir, au ſein même de Paris, des armées toujours prêtes à marcher contre l'aſſemblée nationale ; armées entretenues par la municipalité, ſous la dénomination d'ateliers de charité.

Je m'accuſe d'avoir ſoulevé le peuple contre le châtelet, pour lui arracher la ſentence de mort du marquis de Favras.

D'avoir proposé à des soldats du centre de se défaire du roi.

D'avoir fait la motion de fixer à sept ans le terme de la législature.

Je m'accuse d'être l'auteur de toutes les convulsions qui ont agité le Lyonnois, le Languedoc, le Périgord, le Querci, le Limousin, le Rouergue, la Provence.

Enfin je m'accuse d'avoir trempé mes mains dans le sang de l'infortuné Pascalis.

Voilà, mon pere, le voilà ce Mirabeau que la France entiere honorera peut-être de ses larmes !

L'Év. d'Autun.

Entendez-vous les cris de désespoir de ce bon peuple qui pousse vers le ciel des hurlemens pour votre conservation ? Combien vous seriez encore plus attendri, si vous pouviez être témoin de la douleur morne, de la contristation sincere des aristocrates eux-mêmes, qui s'apprêtent à vous regretter de bonne foi.

Mirabeau *faisant un effort pour se lever, pendant que son chasseur lui soutient la tête.*

Savez-vous bien, mon pere, qu'il y a quelque chose de très-plaisant dans ce concert de reconnoissance & d'admiration ! Pour moi je suis également stupéfait, & de l'engouement de nos badauts, & de l'enthousiasme subit des partisans de la monarchie.

Et d'abord, qu'ai-je fait de ſi merveilleux en finances ? J'ai fait avorter le premier emprunt de M. Necker. J'ai déclamé contre la caiſſe d'eſcompte ; & dans ce diſcours mal écrit, mais qui renfermoit d'excellens principes, je n'étois que l'organe de M. Claviere. Bientôt je ſuis devenu le protecteur ſecret de cette caiſſe, qui s'ouvrit pour me fermer la bouche. C'eſt alors que toutes les invectives que j'avois vomies contre cet établiſſement, je les ramaſſai précieuſement pour en couvrir le *papier-monnoie*, c'eſt-à-dire, les aſſignats ; & lorſque j'eus des raiſons *palpables* de me déclarer le champion des aſſignats, je ne vis plus dans *cette bienheureuſe meſure*, que le ſalut de la France. Je dois auſſi vous confeſſer, pour l'acquit de ma conſcience, que dans cette occaſion je n'étois encore que l'interprête de M. Claviere. Vous n'avez pas oublié, ſans doute, mon pere, comment j'accueillai votre ſcandaleuſe bonhommie, le jour qu'il vous plut d'être *ſurpris de ce que je me faiſois le partiſan d'une auſſi mauvaiſe opération.* « Que voulez-vous ? » je ſais bien que c'eſt une déteſtable opéra» tion en finances, mais elle prolongera le dé» ſordre ; nous en avons beſoin, & l'opération » eſt ſuperbe en politique ».

Je n'ai jamais préſenté le moindre plan en finances ; je me ſuis contenté de partager avec

les chefs du comité les avantages particuliers de l'agiotage.

Je n'ai gueres été moins inepte en conjuration : je me suis jeté à corps perdu dans la conspiration du duc d'Orléans : j'ai voulu placer cet imbécile sur le trône. On connoît les abominables journées des 5 & 6 octobre ; & ce dernier jour (quoique j'en aye dit), j'ai été tout aussi poltron que mon protégé, & notre projet échoua, comme tout le monde sait.

J'ai voulu être maire de Paris ; je n'ai pas réussi.

J'ai voulu être ministre, lorsque l'assemblée se transporta à Paris ; j'ai été déjoué par un Lanjuinais.

J'ai voulu faire des ministres à la retraite des derniers ; j'ai été éconduit.

J'ai voulu être procureur général du département, j'ai échoué contre le petit Pastoret.

J'ai voulu établir en province, & spécialement à Marseille, des clubs rivaux des clubs jacobites ; j'ai échoué contre les Lameth & leur Barnave, qui, dans cette derniere ville notamment, ont poussé leurs avantages jusqu'à ôter à mon Lieutaud le commandement de la milice bourgeoise. Ce Lieutaud ne me connoissoit pas alors, mais depuis il me déteste bien cordialement.

J'ai déserté le camp des Jacobins pour essayer

ſi je ne pourrois pas voler de mes propres aîles ; mais ces coquins de Lameth & Barnave m'ont tellement tourbillonné, & m'ont ſi bien fait ſentir que je n'étois bon qu'à être le mannequin de leur parti, que pour avoir l'air d'être quelque choſe, je me ſuis bien vîte ré-enrôlé ſous leur banniere.

Il eſt vrai qu'après avoir été le ſimple inſtrument de ceux qui ont abattu la monarchie, j'ai tenté ſérieuſement de relever le parti de la cour ; mais telle a été la foibleſſe de mes moyens, que, dans ces derniers temps, je me voyois toujours obligé de parler, & même d'agir contre elle, tout en promettant ſecretement de la ſoutenir, & étant ſalarié *ad hoc*. Je dirai pourtant, à ma décharge, que ces gens-là ne m'ont jamais donné que de foibles arrhes, c'eſt-à-dire, plutôt des encouragemens qu'une véritable ſolde, parce que, dans leur ſyſtême de circonſpection, *on ne doit jamais eompter ſur un drôle avec qui il faut toujours* COMPTER.

Enfin, je n'ai eu qu'une participation bien ſecondaire à la conſtitution civile du clergé : je me ſuis borné à appuyer Camus, & à renchérir ſur ſes folies, quand je me ſuis aperçu qu'elles réuſſiſſoient. En cela, j'étois ſoufflé par votre confrere Lamourette, & l'inépuiſable Rebatz.

Maintenant, mon pere, n'eſt-ce pas une bizarrerie bien étonnante de ma fortune, que l'in-

térêt universel que j'inspire; comme si, en me supposant autant d'influence que j'avois de charlatanerie, je n'avois pas pris le soin d'affranchir tous les partis, du sentiment de la reconnoissance ! Comme l'histoire va se venger de tous ces hommages usurpés ! Ce Suleau, dont j'ai bien pénétré les intentions, quand il se battoit les flancs pour me donner politiquement une haute importance, déjà je ne vois plus en lui qu'un juge sévere & inexorable pour ma mémoire. Cet aristocrate intraitable me contestera tous les genres de mérite, & ne me laissera pas même l'exécrable honneur d'un vrai révolutionnaire. Il n'a plus besoin de faire croire à mon génie; il déshabillera le *colosse*. Ah ! mon pere, quelle affreuse nudité ? Vous ne l'entendrez plus préconiser ma *franchise & ma libéralité*; ma franchise ne sera plus que la *franchise d'un égoût, qui ne pouvoit dissimuler sa puanteur*; & puisque je suis au tribunal de la pénitence; je dois moi-même vous parler avec modestie de ma libéralité. *L'argent ne me coûtoit que des crimes, & les crimes ne me coûtoient rien.*

Ah ! si quelque jour Il vous dit tout..., combien, en dépit de l'énormité de mes forfaits, je serai petit & misérable à tous les yeux ! Hélas ! à quoi m'aura donc servi mon système d'égoisme & de scélératesse ! Quoi ! Mirabeau meurt dans son lit, & pourtant il meurt en désespéré !

L'ÉV. D'AUTUN.

Qu'il se repente, le ciel n'en veut pas davantage.

MIRABEAU.

Il se repentira, mais ce n'est pas assez pour sa conscience. Cette conscience, ce juge sévere de nos actions me prescrit des obligations, pénibles sens doute, mais dont je ne dois plus différer de m'acquitter. J'ai bien des restitutions à faire....

L'ÉV. D'AUTUN *tendant les mains.*

Je m'en chargerai volontiers.

MIRABEAU.

J'accepte vos offres. Ayez donc la complaisance de faire remettre de ma part à M. ***, anglois, homme de lettres, d'un mérite distingué, *mes considérations sur l'ordre de Cincinnatus.*

A M. D.... mon parent, *mes réflexions sur les lettres de cachet*; ouvrage dont je lui ai volé le manuscrit, à l'exception de la préface, où je dis impudemment l'avoir composé au château de Vincennes.

A MM. Claviere & Brissot de Varville, *mes écrits contre la banque de Saint-Charles.*

A M. Claviere, *les diatribes contre la Caisse d'Escompte.*

An même, *la dénonciation de l'agiotage.* Cet ouvrage lui appartient en totalité, à l'ex-

ception des *errata* que le sieur Gorsas réclama dans le temps.

A M. de Bourges, *mes réflexions contre les Parlemens;* diatribe qui m'a valu 20,000 liv. de la part de M. de Lamoignon.

Au même, les discours que j'ai prononcés, tant à Aix qu'à Marseille, avant qu'il eût jugé à propos de rompre avec moi, sous le frivole prétexte qu'il *me trouvoit trop scélérat.*

Au major Mauvion, le gros & pesant ouvrage sur *la Monarchie prussienne.*

A M. Duroverai, ancien procureur général de Geneve, *l'adresse pour le renvoi des Troupes;* le seul ouvrage bien écrit qui ait paru sous mon nom.

A MM. Rebatz, Dumont, Duroverai & compagnie, les meilleurs pages de mon journal.

A mon ame damnée, le sieur Pelin, mon radotage & mes contradictions sur *la paix & la guerre.*

A M. Claviere, tous mes discours sur les finances, & notamment ma palinodie sur les assignats.

Enfin, à MM. Rebatz & Lamourette, ces *abominations*, que le janséniste Camus *ne pouvoit entendre*, sur la constitution civile du clergé, mais qui n'en valurent que plus sûrement un bon évêché à mon théologien.

Ces restitutions faites avec la solennité qu'elles exigeut, la postérité me pardonnera,

pèut-être, des larcins que je n'ai faits que par excès d'amour pour elle.

Si l'hiſtoire daigne recueillir mes traits, qu'elle ſe garde bien de conſulter les partis auxquels j'ai paru faire la guerre, ou ceux que j'ai flattés ; car au lieu d'une phyſionomie, elle m'en donneroit mille également privées de reſſemblance. Qu'elle me cherche donc dans ma conduite & dans mes opinions ; elle verra que, lorſqu'un peuple imbécile & crédule idolâtroit en moi le *palladium* de ſa liberté, je m'oppoſois ouvertement à ce que les états ſe conſtituaſſent en aſſemblée nationale ; je tonnois contre le *veto* ſuſpenſif ; je réſiſtois de toute ma puiſſance à l'organiſation des corps adminiſtratifs & des municipalités ; je combattois le décret qui devoit exclure du miniſtere les membres de la légiſlature, je propoſois à Suleau, à des conditions qui lui déplurent, le commandement de mon armée de Provence, pour entamer la guerre civile ; je réclamois en faveur du pouvoir exécutif le droit de paix & de guerre ; j'abandonnois la conſtitution civile du clergé au clabaudage de Camus ; je diſois tout haut, (& c'eſt à vous-même, mon pere, au club de 89) que la plus mauvaiſe opération devient excellente, lorſqu'elle propage le déſordre.....

Si elle veut avoir la meſure de mon ambi-

tion, elle verra que je briguai tour à tour le ſceptre de Louis XVI, l'écharpe de Bailli, la ſimarre de Duport, le généralat de Paſtoret, &c. . . .

Si elle demande le ſecret de ma duplicité, elle verra que celui dont la main inviſible traînoit le peuple au pillage de l'hôtel de Caſtries, mettoit le palais Bourbon ſous la ſauve-garde des lois.

Si elle veut connoître, ſoit la préciſion, ſoit la juſteſſe de mes combinaiſons, elle verra que mes conſpirations, mes cabales, mes projets, mes ſyſtêmes, mes engagemens avec la cour, mes négociations avec la Suiſſe, mes relations avec le docteur Price & ſes coteries, mes propoſitions de ligue offenſive & défenſive avec Suleau, que je n'ai jamais pu déterminer ni à *mettre ſa conſcience à l'ordre du jour*, ni *à protéger le feu croiſé des aſſaſſinats*; ma confédération avec les provinces belgiques ſont autant de monumens d'incapacité, d'impuiſſance, de verſatilité, & d'une baſſe ſcélérateſſe.

Ces dernieres penſées d'un homme que la mort environne de toutes parts, recueillez-les précieuſement; mon amitié vous les confie, dans l'eſpérance que vous les publierez pour l'inſtruction de ceux qui ſeroient tentés de voir les hommages de la poſtérité, dans les ac-

clamations insensées d'une stupide multitude...

. . . . . .

M. l'évêque d'Autun retiré, on annonça à l'illustre mourant le sieur Demautort son notaire. Le malade, après avoir repris ses sens, dicta ses dernieres volontés dans l'ordre suivant.

TESTAMENT DE MIRABEAU.

Au nom du Pere & du Fils, & du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

Voulant donner à ceux que j'ai chéris ou estimés pendant le trop long cours de ma misérable vie, de nouveaux témoignages d'affection ou de considération, je legue,

1°. A ma mere, pour lui rappeler la tendre amitié qui m'unissoit à mon frere, l'histoire d'Etéocle & de Polinice.

2°. Je donne & legue à ce frere tant aimé, un intérêt de quatre pour cent dans les domaines nationaux avec M. de Menou.

Deux pour cent dans l'affaire des Juifs avec l'évêque d'Autun, l'abbé Grégoire & Chapellier.

Deux & demi pour cent dans l'affaire des cuirs avec Dupont.

Plus, un demi pour cent dans la manufacture des assignats, avec Camus, Barnave, Lameth, Chapellier, Péthion, & Dubois de Crancé.

Item. A madame Le Jay, mes quatre manuscrits étiquetés, *affaires courantes*: elle y trouvera des révolutions à tout prix, & des constitutions ébauchées.

Item. A M. de la Fayette, une lanterne avec tous ses agrets & apparaux, si mieux il n'aime accepter & méditer la correspondance de M. Suleau, qui se trouvera dans les papiers que je confie au discernement & à l'amitié de M. le comte de la Marck : M. de la Fayette y puiseroit d'excellens principes & plans de conduite, dont j'aurois bien dû profiter : il n'a plus que six semaines pour opter. Je lui dois cet avertissement charitable, en reconnoissance de l'empressement que maintes fois il a manifesté de payer mes dettes.

Item. A Chabroud, directeur en chef de la buanderie d'Orléans, le sabre avec lequel je parcourois, quoiqu'il ait dit, les rangs du régiment de Flandre, le 6 octobre 1789.

Item. A Philippe, Ravaillac en grand, peint d'après nature.

Item. Au patriote Robetspierre, une mauvaise copie de Brutus qui est dans mon antichambre.

Item. A MM. Lameth & Barnave, par indivis, mon tombereau & mes quatre chevaux de *trait*.

Item. A M. de Talleyrand d'Autun, mes deux mains.

A Villette, une araignée de la plus petite eſpece, mais très-venimeuſe, trouvée dans les décombres de la Baſtille.

A M. Regnault de S. Jean d'Angéli; mon ſinge.

A Mathieu de Montmorenci, mon perroquet.

A M. Bailli, un roitelet, oiſeau mouche, empaillé avec le plus grand ſoin.

A madame Bailli, la ſervante maîtreſſe, opéra, parodié de l'Italien.

Au côté gauche de l'aſſemblée nationale, la corde de mon puits, pour leur ſervir de cravatte le jour d'une grande cérémonie qui aura lieu inceſſamment.

Au côté droit, mes lettres d'interdiction.

Au général Bender, une grande carte blanche.

A la nobleſſe Françoiſe, quelques bouteilles de cordiaux & de ſpiritueux.

A Sa Majeſté, une gravure de la bataille d'Ivri.

A la nation, une beſace.

A la monarchie, mon éteignoir.

A mon ami Cabanis, pour m'avoir aſſiſté au lit de la mort, une boëte de parfums, plus, *les Elémens de la médecine*, que le docteur Petit voudra bien lui remettre de ma part.

Au club des jacobins, un quintal d'arſenic de la premiere qualité.

A Camille Deſmoulin, une vipere en bocal

Au bataillon de la ſection Grange-Bateliere,

les soixante-treize cartels que j'avois ajourné indéfiniment.

Aux nommés Noël, Gorsas, Grandmaison, Audoin, Carra, Garrat & Marat, la premiere coupe de mes foins.

A M. Voidel, mon cœur, pour le dégouter des recherches.

A M. Gobel, évêque de Paris par la loi constitutionnelle de l'état, une gravure d'après Raphaël, qui représente Jésus-Christ chassant tous les intrus & les marchands qui trafiquoient dans son temple; plus, un jugement dernier, tiré du cabinet de l'Empereur.

A madame le duc d'Aiguillon, la robe de noces de ma femme, pour remplacer celle dont le greffe du châtelet s'est emparé.

A M. de Menou, des table de jeu.

A M. de Kersaint, un cabaret complet.

A M. Péthion, deux portraits sous le même numéro & dans le même cadre, représentans, l'un, cet honorable membre, & l'autre, le prince des orateurs Romains, avec cette devise : LE SUPPLICE DE CICERON.

Enfin, j'institue pour mon exécuteur testamentaire, M. de la Marck, que je prie de recevoir de ma reconnoissance, l'*erotica-biblion*, *le libertin de qualité*, *ma Correspondance de Berlin*, où je m'étois fait espion d'anti-chambre : ces présens sont bien mesquins

en comparaiſon des ſommes qu'il m'a prodiguées ; mais il voudra bien conſidérer que de tous mes ouvrages, ce ſont les ſeuls que perſonne n'ait le droit de revendiquer.....

L'ordre qui regne dans ce teſtament, le diſcernement avec lequel il eſt fait, prouve que Mirabeau conſerva toutes ſes facultés juſqu'au dernier ſoupir. Comme ſa penſée embraſſe tous ceux qu'il avoit pourſuivis de ſon eſtime ou de ſa tendreſſe ! comme ſa reconnoiſſance ſe prête aux épanchemens de ſon âme ! comme ſon eſprit ordonne, dirige, diſpoſe ! quelle magnificence dans ſes bienfaits ! quel choix dans les perſonnes !

Ce teſtament laiſſe, dit-on, des mécontens, & cependant les parts ſont diſtribuées de maniere que tel qui paroît recevoir infiniment, a dans le fait beaucoup moins que celui qui paroît avoir été oublié. Quant à moi, qui ait vu au premier coup-d'œil qu'il y avoit un lot pour les honnêtes gens, je l'ai cherché & trouvé dans le ſilence de Mirabeau.

ANECDOTE.

Sonneroit-on déjà les obſéques d'Achille ? Celui qui s'exprimoit ainſi dans ſes derniers momens, qu'auroit-il dit s'il avoit pu prévoir qu'après ſa mort, ſes dépouilles duſſent exciter une rixe ſemblable à celle qui s'éleva dans le camp des Grecs lorſque Ajax & Ulyſſe ſe diſputerent les armes d'Achille.

Mirabeau n'étoit plus. Ses amis pleuroient à ſon chevet : madame Lejai pleuroit chez elle : mademoiſelle Coulon pleuroit par tout : le peuple pleuroit à ſa porte. M. l'abbé Mauri pleuroit comme Montecuculli pleura Turenne : & moi....

Cet homme, malheureuſement célébre, qu'étoit-il devenu ! Couché ſous une tente, il étoit entouré de députations qui venoient s'aſſurer ſi quelque cauſe hors de la nature n'avoient pas arrêté ſubitement le jeu de cette étonnante machine : il étoit entouré d'artiſtes qui ſe preſſoient de recuillir les traits de ſa phyſionomie.

Le ſignal ſe donne : le ſcalpel brille ; l'anatomiſte

obſerve, & la calomnie ſe tait : mais une voix s'éleve & dénonce un vol commis dans la perſonne même de Mirabeau.

On s'approche du corps : on le parcourt.... ô ſacrilége ! ô profanation ! ſes oreilles avoient diſparu !

L'aſſemblée témoigne la plus vive indignation : les amis, les parens, atteſtent qu'il les avoit lorſqu'il expira. On interroge, on demande, on queſtionne..... Après de longues perquiſitions, l'oreille droite ſe retrouve dans la poche d'un jeune frater : l'autre, le ſieur Deſenne, l'un des artiſtes que le déſir de ſculpter Mirabeau avoit conduits dans cette enceinte, s'en étoit emparé.

Le premier reſtitua de bonne grace ; l'autre, ſourd & muet de naiſſance, prétendoit tellement garder cette relique patriotique, qu'il fallut employer l'autorité de la garde nationale pour lui faire rendre gorge.

Ainſi le 3 avril 1791 s'eſt accomplie ma prédiction ; *que Mirabeau finiroit tôt ou tard, par avoir les oreilles coupées.*

Quelle leçon ! diſons-le avec le ci-devant prince des poëtes.

Diſcite juſtitiam moniti, & non temnere divos !

VIRG.

Nota. Les perſonnes qui douteroient de cet événement peuvent s'adreſſer à un témoin oculaire & digne de foi, M. le marquis du Saillant, ſon beau-frere.

Guirlandé d'horreurs, Mirabeau
Termine ſa coupable vie :
Reſpire enfin, ô ma patrie !
Tous les crimes ſont au tombeau.

Ci-gît cet homme corrompu
Qui dans un ſiecle de vertu
Eût dans l'obſcurité vécu,
Et qu'à coup sûr on eût rompu,
S'il ne fût pas mort IMPROMPTU.
Paſſant, qui ne l'avez pas vu,
Plaignez le roi qui l'a connu.